

Brexit : la pétition pour un second référendum signée par 24.000 Nord-Coréens, une enquête ouverte pour fraude

Petition

## EU Referendum Rules triggering a 2nd EU Referendum

We the undersigned call upon HM Government to implement a rule that if the remain or leave vote is less than 60% based a turnout less than 75% there should be another referendum.

[Sign this petition](#)

**1,383,782** signatures

[Show on a map](#)

100,000

La pétition a déjà récolté plus de 3 millions de signatures, dont 39.000 du Vatican.

La pétition appelant à un second référendum sur le Brexit, au motif que l'écart de voix était trop faible, est devenue rapidement virale, ce weekend. Pour les auteurs de la pétition, pour qu'un tel référendum soit valable, il faudrait que le résultat du "pour" ou du "contre" atteigne au moins 60 %, avec un taux de participation minimum de 75 %. D'après la législation en vigueur, le Parlement britannique s'engage à répondre à toutes les pétitions qui dépasseraient 100.000 signatures sous 21 jours. Le sujet va donc devoir être débattu au Parlement.

Avec 3 millions de signatures en moins de 72 heures, l'objectif est largement dépassé... Peut-être un peu trop, d'ailleurs : la députée Helen Jones, présidente du Comité en charge des pétitions, a annoncé d'une enquête a été ouverte pour fraude. Une analyse des signatures montre en effet des milliers de faux. Ainsi, 39.000 signataires disent vivre au Vatican, alors que la cité Etat ne compte que 800 habitants. De même, plus de 23.700 signataires viennent prétendument de Corée du Nord. Or, ce pays ne dispose d'aucun accès à Internet - et les Nord-Coréens ont certainement d'autres préoccupations que le Brexit.

"Nous prenons les fraudes dans le système de pétition très au sérieux, car elles ont un impact négatif sur le processus de démocratie parlementaire", a déclaré Helen Jones. "Le Service numérique du gouvernement enquête sur les signatures frauduleuses pour, le cas échéant, les supprimer. Les personnes qui ajoutent des fausses signatures doivent savoir qu'ils minent la cause qu'ils prétendent défendre", a-t-elle ajouté.

Elle précise toutefois qu'il est "clair que cette pétition est importante pour beaucoup de personnes" et que le Comité en charge des pétitions décidera la semaine prochaine s'il demandera un débat ou non au Parlement à son sujet.

Autre problème de cette pétition : son créateur William Oliver Healey, a avoué ce dimanche qu'il l'a créée il y a un mois... dans le but de contester le résultat du référendum si le camp du maintien dans l'union l'emportait. Lui-même partisan du Brexit, il explique que la pétition est partie sans son accord et qu'il ne veut pas y être associé.